

Commission communale des impôts directs

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale. Elle a pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluations ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

Vice-président

[Eric Plasson](#)

Délégués titulaires

[Gérard Triboy](#)

[Blandine Vié-Forboteaux](#)

[Christophe Dazy](#)

[Françoise Sol](#)

[Bruno Verpraet](#)

[Francine Lebert](#)

Délégués suppléants

[Sandrine Delamarre](#)

[Vincent Erret](#)

[Pascale Durand](#)

[Daniel Vivien](#)